



AGENDA

SAMEDI 20 JUIN 2026 ♦ AIGUEZE / SAINT-MARTIN-D'ARDECHE :

Sur les traces des premiers humains : La Grotte des Mammouths

DU 8 MAI AU 15 SEPTEMBRE ♦ CITE DE LA PREHISTOIRE / ORGNAC L'AVEN :

Exposition « Plus belle la mort »

VENDREDI 3 JUILLET 2026 ♦ : Privas

Comité consultatif de la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche

www.gorgesdelardeche.fr 04 75 98 77 31



ÉDITO

Avec quelques semaines d'avance cette année, les fortes chaleurs marquent le début de la saison touristique. Principalement les week-ends, puis de manière plus étalée, les nombreux visiteurs vont découvrir notre territoire à pied, à vélo, parfois en canoë.

Les trois objectifs principaux du syndicat, gestionnaire de nos espaces naturels, demeurent l'accueil, la connaissance et la préservation. Pour accueillir et sensibiliser cet afflux de population, l'équipe du SGGA va intégrer quelques saisonniers, notamment sur les bivouacs de Gaud et de Gournier, mais aussi des écocardes qui informeront et sensibiliseront les visiteurs aux bonnes pratiques, tout en surveillant les sites relevant de notre compétence (Réserve naturelle nationale, site classé du Pont d'Arc, zones Natura 2000 et Espaces naturels sensibles). Ils seront présents et visibles sur le terrain ; n'hésitez donc pas à échanger avec eux.

Didier Boule (Saint-Remèze),
Président du SGGA

LE DÉBUT DE LA SAISON DE PÂTURAGE À LA DENT DE REZ

Depuis la création de l'Association Foncière Pastorale des plateaux de la Dent de Rez et de Mézenc, deux éleveurs — l'un de vaches Aubrac, l'autre de chevaux — font pâturer leurs troupeaux sur la Dent de Rez entre le printemps et l'été. Cette année, l'humidité d'avril a permis le développement d'une herbe abondante pour les troupeaux ! Site naturel remarquable, classé Natura 2000 et protégé par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, la Dent de Rez abrite des espèces rares et sen-



Pâturage à la Dent de Rez © SGGA.

sibles telles que le Damier de la Succise ou le Faucon pèlerin. Le pâturage extensif contribue à maintenir les milieux ouverts et joue ainsi un rôle essentiel dans la préservation de la biodiversité !

ZOOM SUR LA COULEUVRE DE MONTPELLIER

Avec une longueur pouvant dépasser 2 mètres, la Couleuvre de Montpellier est le plus grand serpent de France. Active de mars à octobre, elle fréquente les garrigues, les zones rocheuses et les milieux ensoleillés des Gorges de l'Ardèche. Diurne, elle chasse principalement les lézards, les petits mammifères et parfois d'autres serpents. Malgré sa taille impressionnante, elle est inoffensive pour l'Homme et préfère fuir à la moindre alerte.

Le saviez-vous ? Son excellente vue lui permet de repérer ses proies... et les promeneurs, bien avant d'être observée !



Couleuvre de Montpellier © SGGA.

LE SUIVI DE LA CAVITÉ CHIRONLONG

Dans le cadre du suivi annuel des cavités majeures porté par le SGGA et la LPO, et notamment financé par Natura 2000, la grotte de Chironlong a été suivie au mois de mai. Les résultats du comptage des chauves-souris en sortie de gîte se sont avérés positifs : environ 200 Minioptères de Schreibers, mais aussi des Rhinolophes euryales et des murins ! Située sur le site Natura 2000 de la Basse Ardèche argonnaise, cette cavité confirme son rôle

majeur pour la conservation des populations de chiroptères en Sud Ardèche !



Rhinolophe euryale © Gille Larnac.

RESTITUTION DE L'APPEL À PROJETS « ÉCOLE DANS LA NATURE »

Le 9 juin à Sauze, 120 élèves ont présenté les projets menés tout au long de l'année dans le cadre de l'appel à projets « École dans la nature » du SGGA. Cinq écoles d'Ardèche et du Gard (Bourg-Saint-Andéol, Barjac, Le Teil et deux classes de Ruoms) ont participé à cette édition. Accompagnés par les animateurs du SGGA, les élèves ont bénéficié de huit sorties dans leur coin nature et d'un séjour à l'espace pédagogique de Gaud. Ce projet, dont la participation est fixée à 250 euros par école, est soutenu par la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche et l'Occitane en Provence.



Restitution appel à projet © SGGA.

L'appel à projets sera reconduit pour l'année scolaire 2026-2027. Les écoles intéressées peuvent candidater auprès de : b.raoux@gorgesdelardeche.fr

UNE ÉTUDE SUR LES COLÉOPTÈRES SAPROXYLIQUES AU SEIN DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS)

Située dans l'ENS des Gorges de l'Ardèche et propriété du Département de l'Ardèche, la forêt du Matte d'Arc à Labastide de Virac fait l'objet d'un suivi scientifique afin d'évaluer l'évolution du milieu. L'étude, portée par le Département, concerne les coléoptères saproxyliques, insectes qui se nourrissent de bois mort, liés aux vieux arbres, et qui sont des indicateurs de forêts anciennes. Ce suivi, qui sera réitéré dans 5 ans (puis 10 ans), permettra d'établir une liste des espèces et d'indiquer les niveaux



Coléoptère saproxyliques © SGGA.

de rareté et de menaces pour chacune d'entre elles. Il est aussi possible que de nouvelles espèces dont la présence en Ardèche est encore inconnue soient révélées !

LA CANDIDATURE AU LABEL GRAND SITE DE FRANCE À ÉTÉ DÉPOSÉE !

Engagé dès les années 1990 dans la démarche Grand Site de France, le territoire des gorges de l'Ardèche a franchi une étape décisive en déposant sa candidature au label le 4 mars 2026. Fruit de plus de trente ans d'engagement collectif, cette candidature s'accompagne d'un programme d'actions à 8 ans. Les collectivités réaffirment ainsi leur engagement pour un territoire vivant, protégé et partagé.

Résultat attendu d'ici la fin 2026.



Les Gorges de l'Ardèche © SGGA.